

[Text]

Mr. LeBlanc: The government sponsored a task force, the de Grandpré task force, which reported in 1989 on the adjustment policies that were in place, the public sector policies as well as the partnership policies with the private sector, which essentially said, broadly speaking, the framework that was in existence was adequate to meet the adjustment needs of Canada and there were no real fundamental changes that had to be made. Would you concur with that view, or were you saying there have to be adjustments made to some of our public sector policies, like unemployment insurance, to facilitate the kind of adjustment that is necessary to meet the global challenge?

Mr. Ferchat: The short answer is yes.

Mr. LeBlanc: Yes, we need changes, or yes, the policies are adequate?

Mr. Ferchat: The de Grandpré report was written in the environment 1989; in fact, most of the work was done in 1987-1988. I think the world has changed dramatically since that time. The world has changed through a recession or restructuring, a change in the perceived value of commodities. The price of commodities has decreased. The price of intellectual value-added properties has increased. The proportion of national economies that is related to service industries as opposed to hard manufacturing has accelerated.

I refer often to the good old days of 1991. Things are not like that any more. The rate of change has accelerated. I think Mr. de Grandpré's report—I used to work for him and I saw him yesterday—was a very excellent report. I think most people in industry and the private sector are saying we need to go farther faster, that the transition adjustment benefit that was described in it I think needs to be focused more on the training and retraining issues that will take place over the next decades, because even people who are totally qualified today will have to be retrained before the end of the decade.

Mr. Guérard: I would just like to add one comment to that, and it would be to put on the record the word "quality". I think the globalization of the economy has put a premium on quality. I think Canadian firms were a bit slow to discover that, but as Mr. Ferchat mentioned, things accelerate, and I think we can say now this truth has been discovered and more and more Canadian companies have total quality programs which include training of the work force to meet the more demanding standards the global economy requires. I think we will be able to meet that challenge because we start with a work force and an educational system that are far above the average. We just have to keep in the range of being excellent.

Mr. Page: We spoke of the importance of greater cooperation between the business community and the labour movement in Canada in the whole area of adjustment. The Canadian Chamber of Commerce, in conjunction with a

[Translation]

M. LeBlanc: Le gouvernement a parrainé un groupe de travail, le groupe de travail de Grandpré, qui a présenté en 1989 son rapport sur les politiques d'adaptation en vigueur, les politiques du secteur public, ainsi que les politiques de partenariat avec le secteur privé. En termes généraux, on y disait essentiellement que le cadre existant suffisait pour répondre aux besoins d'adaptation du Canada et qu'aucun véritable changement fondamental ne s'imposait. Seriez-vous d'accord, ou diriez-vous qu'il faut modifier certaines de nos politiques du secteur public, comme celle de l'assurance-chômage, afin de faciliter le genre d'adaptation qui s'impose si on veut relever le défi mondial?

M. Ferchat: Oui.

M. LeBlanc: Oui, des changements s'imposent, ou oui, les politiques suffisent?

M. Ferchat: Le rapport de Grandpré a été rédigé dans le contexte de 1989. En fait, la majeure partie du travail s'est faite en 1987-1988. Je crois que le monde a changé de façon spectaculaire depuis. Le monde a vécu une récession ou une restructuration et a vu changer la valeur perçue des marchandises, dont le prix est tombé. Celui des biens à plus grande valeur intellectuelle a augmenté. Le pourcentage des économies nationales qui est fondé sur le secteur des services plutôt que sur celui de la fabrication réelle a grimpé en flèche.

Je parle souvent du bon vieux temps de 1991. La situation n'est plus la même. Le taux de changement a accéléré. Je crois que le rapport de M. de Grandpré—j'ai déjà travaillé pour lui et je l'ai vu hier—était excellent. Je crois que la plupart des intervenants de l'industrie et du secteur privé affirment qu'il faut aller plus loin et plus rapidement, que l'avantage présenté par l'adaptation à la transition que l'on définit dans ce rapport doit être axé davantage sur la formation et le recyclage qui se produiront au cours des prochaines décennies, parce que même les gens qui sont entièrement qualifiés aujourd'hui devront se recycler avant la fin de la décennie.

M. Guérard: J'aimerais simplement ajouter un commentaire pour faire consigner au compte rendu le mot «qualité». Je crois que la mondialisation de l'économie accorde un avantage à la qualité. Je crois que les entreprises canadiennes ont pris un peu de temps à s'en rendre compte, mais comme l'a dit M. Ferchat, les événements se bousculent et nous pouvons maintenant dire que cette vérité a été découverte et que de plus en plus d'entreprises canadiennes ont des programmes de qualité totale qui comprennent la formation de la main-d'oeuvre afin de satisfaire aux normes plus exigeantes imposées par l'économie mondiale. Je crois que nous pourrions relever ce défi parce que nous bénéficions au départ d'une population active et d'un système scolaire très au-dessus de la moyenne. Il faut tout simplement nous tenir proche de l'excellence.

M. Page: Nous avons parlé de l'importance d'une plus grande coopération entre les milieux d'affaires et les syndicats au Canada dans tous les domaines de l'adaptation. En collaboration avec un certain nombre d'associations d'affaires